



## Aide à l'orientation des jeunes: des disparités selon les territoires

Depuis 2018, les régions ont la responsabilité d'informer les jeunes sur les possibilités d'études. Une mission qu'elles assument de manière disparate, et dans une logique territoriale, au risque de limiter les ambitions de certains jeunes. Ils sont d'un joli bleu turquoise, ils sillonnent les villes et les campagnes, traversent les vignes et les marais salants à la rencontre des collégiens et des lycéens avec pour mission de les informer du champ des possibles. Ce sont les « Orientibus » de la région Pays de la Loire, cinq centres d'information et d'orientation professionnelle sur roues qui se déplacent, chaque jour, d'un établissement scolaire à un autre. C'est en effet aux régions qu'a été confiée l'information des élèves dès le secondaire sur les métiers et formations, une conséquence méconnue de la loi relative à l'orientation et à la réussite des étudiants ( ORE) du 8 mars 2018 . A l'heure où les lycéens sont appelés à formuler leurs vœux sur Parcoursup, qu'ont-elles réalisé pour aider leurs jeunes à s'orienter au mieux ?

En février 2020, près de deux années après le vote de la loi, la Cour des comptes a publié un « premier bilan de l'accès à l'enseignement supérieur » dans le cadre de la loi ORE dans lequel les magistrats soulignaient que les régions n'ont « pas encore commencé à structurer cette nouvelle mission ». Cinq mois plus tard, un rapport d'information sur l'évaluation de l'accès à l'enseignement supérieur, réalisé par les députés Régis Juanico et Nathalie Sarles, soulignait de fortes disparités entre les territoires.

Au minimum, les treize régions métropolitaines ont mis en place un site Internet sur lequel élèves, apprentis et étudiants peuvent trouver des offres de formation, des conseils d'orientation, des vidéos de présentation des formations et des métiers. Mais, déjà, l'information n'est pas la même pour tous. A titre d'exemple : les lycéens des Hauts-de-France découvriront sur le site de la région, P rochorientation.fr , les offres de formation de Dunkerque au sud de l'Oise. Mais pas au-delà.

### Salons en ligne

Tandis que les Franciliens peuvent consulter sur O riane. info l'ensemble des offres de la région parisienne, mais également les contenus publiés par l'Office national d'information sur les enseignements et les professions (Onisep) qui ont été numérisés et intégrés au site régional. Ils ont un accès direct à l'intégralité de l'offre de formation nationale.

Pour ajouter de l'interaction entre son site et ceux qui le consultent, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur a intégré sur O rientation-regionsud.fr un espace de discussion en ligne (tchat), qui permet de guider élèves et familles dans le dédale des offres de formation. Enfin, depuis janvier 2020, une plate-forme téléphonique a été mise en place sur laquelle il est possible de discuter avec l'un des quatre téléconseillers d'un territoire qui compte 250 000 élèves en secondaire. Quant à Auvergne-Rhône-Alpes, elle a dupliqué son site sur une application mobile. « Si on veut leur [les élèves] parler, il faut être où ils sont » , estime Stéphanie Pernod Beaudon, vice-présidente de la région, chargée de la formation professionnelle.

Les salons d'information sont un autre outil, habituellement utilisé, pour mettre en contact, écoles, métiers et élèves. La crise sanitaire et les restrictions qui l'accompagnent ont sonné le glas, au moins pour le premier semestre 2021, de ce type de rencontres. « De nombreux forums ont été annulés », observe Manoëlle Martin, vice-présidente de la région Hauts-de-France, chargée des lycées et de l'orientation. Pour maintenir leurs rendez-vous, l'ensemble des territoires dupliquent leurs salons en ligne.

Le glissement en virtuel de ses possibilités de rencontres serait un effet secondaire positif de la crise, selon Sandrine Lamiré, conseillère régionale d'Ile-de-France déléguée à l'orientation. Puisque ces forums se tiennent habituellement dans les villes denses, ils sont maintenant accessibles facilement à tous et « répondent à une inégalité d'information selon les territoires ».

### Maillage territorial

Apporter l'information aux élèves est bien l'enjeu des régions qui ont décidé d'investir sur cette nouvelle compétence que leur a attribuée la loi ORE. « Beaucoup de jeunes ne se déplacent pas, observe Manoëlle Martin, c'est à nous de jouer la carte de la proximité. » Comme la région Pays de la Loire, la Normandie, l'Occitanie, l'Auvergne-Rhône-Alpes affrètent des bus dévolus à l'orientation pour faire le tour des collèges, lycées et centres de formation dans les communes les plus reculées de leurs territoires.

En Occitanie, on compte également sur le maillage serré de seize maisons de région disséminées sur les treize départements de la collectivité territoriale pour donner, à chacun, un accès physique aux informations. Et pour éclairer les jeunes dans leurs choix, les fiches métiers du site de la région sont « mises en correspondance avec les offres d'emploi et les rémunérations dans notre région », explique Emmanuelle Gazel, vice-présidente chargée de l'emploi, de la formation professionnelle et de l'apprentissage.

Ce maillage, la région Normandie l'a pour sa part élaboré en rassemblant l'ensemble des acteurs de l'orientation (locaux, départementaux, régionaux et nationaux) sous la tutelle d'une agence unique. « L'unification des structures nous permet de coordonner l'activité économique du territoire et la prescription de l'offre de formation en fonction des besoins des territoires », expose David Margueritte, vice-président de la région Normandie, chargé de la formation.

« Régionalisation des offres »

Ce rapprochement entre les besoins de l'économie régionale et les jeunes à la recherche d'une orientation, la région Normandie l'accélère en multipliant des stages de découverte, durant les vacances ou dans le cadre des heures affectées à l'orientation. « Ouvrir grand les portes des entreprises, pour appréhender un métier, cela vaut mieux que toutes les brochures, tous les forums », assure David Margueritte.

On peut néanmoins observer que cette priorité donnée aux besoins d'un territoire aboutit à « une régionalisation des offres d'information » : priorité aux formations et aux besoins locaux... quitte à limiter les ambitions de certains jeunes qui pourraient viser plus haut ailleurs. « C'est le contraire de l'objectif initial de Parcoursup », regrette Régis Juanico, député de la Loire et coauteur du rapport parlementaire.

Mais les élus régionaux l'assument : « Bien sûr que nous voulons conserver nos jeunes sur notre territoire, admet Stéphanie Pernod Beaudon. L'emploi est bien mieux géré au niveau régional. Alors que le taux de chômage des jeunes atteint 20 % au niveau national, nous avons, chez nous chaque année, 150 000 postes non pourvus. »

Eric Nunès